



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8488>

Département(s) de publication : **44, 75, 973**

Annonce n° **26-8488**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DE KOUROU

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réalisation d'un système de vidéoprotection urbaine sur le territoire de la commune de Kourou

Description : Réalisation d'un système de vidéoprotection urbaine sur le territoire de la commune de Kourou

Identifiant de la procédure : f316957c-8e1d-4ff2-a21b-cf7c9d589d47

Identifiant interne : 26S01/2026

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 32323500 Système de surveillance vidéo

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : KOUROU

Subdivision pays (NUTS) : Guyane (FRY30)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation d'un système de vidéoprotection urbaine sur le territoire de la commune de Kourou

Description : Réalisation d'un système de vidéoprotection urbaine sur le territoire de la commune de Kourou

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32323500 Système de surveillance vidéo

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : KOUROU

Subdivision pays (NUTS) : Guyane (FRY30)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 46 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.synapse-entreprises.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.synapse-entreprises.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAYENNE

Informations relatives aux délais de recours : Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel : articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du CJA, pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA, dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (arrêt CE Tarn-et-Garonne, 4 avril 2014 n° 358994). - Recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief : 2 mois à compter de leur publication ou notification. - Référé suspension accessoire : article L. 521-1 du CJA. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cayenne.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DE KOUROU

Numéro d'enregistrement : 21973304500013

Adresse postale : 30 Avenue des ROCHES

Ville : KOUROU

Code postal : 97310

Subdivision pays (NUTS) : Guyane (FRY30)

Pays : France

Adresse électronique : charlet.delar@ville-kourou.fr

Téléphone : +594694958825

Adresse internet : www.ville-kourou.fr

Profil de l'acheteur : <https://eu.eu-supply.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAYENNE

Numéro d'enregistrement : 17973000700020

Adresse postale : 7 RUE VICTOR SCHOELCHER

Ville : CAYENNE

Code postal : 97300

Subdivision pays (NUTS) : Guyane (FRY30)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

Téléphone : 05 94 25 49 70

Adresse internet : <https://guyane.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4e4473f7-3605-48bc-9f0d-44f969f1e5d2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/01/2026 à 22:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2026